



Se former, c'est miser sur l'avenir !

Obtenir la certification phytosanitaire

Le Ministère met en place un dispositif d'évaluation et de formation relatif à la délivrance du Certificat destiné à l'usage des produits phytosanitaires par les professionnels. Pour accompagner les agriculteurs dans son obtention obligatoire, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), propose une formation à ceux qui ne détiennent pas de diplôme ou de certification pouvant faire l'objet d'une éventuelle validation.

Prochaines dates : 2 et 3 décembre à Aix-en-Provence.

■ Informations, documents et discussion quant aux risques environnementaux et sanitaires.

■ Visite d'une exploitation avec observation de trois unités : local phytosanitaire, aire de remplissage/lavage, hangar matériel.

Contact : Emmanuèle Geil, tél. 04 42 23 86 52.

Mail : e.geil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Prévention dans le troupeau : être éleveur infirmier

L'éleveur est la première personne à visualiser les symptômes d'une maladie. Il doit pouvoir les identifier et estimer leur gravité afin d'assurer une meilleure prévention dans le troupeau, d'établir un diagnostic plus sûr pour une gestion optimale des médicaments.

Prochaines dates : le 25 novembre, pour les éleveurs caprins, et le 15 janvier, pour les éleveurs bovins, à Saint-Martin de Crau.

Contact : Laure Eon, tél. 04 42 23 86 40.

Mail : l.eon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Mes P@rcelles

Un apprentissage sur deux journées permettra aux abonnés de l'outil cartographique « Mes P@rcelles » de créer leur parcellaire à partir de photos aériennes, de paramétrer leurs interventions culturales, de réaliser un plan prévisionnel de fertilisation, de répondre aux exigences de traçabilité, de calculer la marge brute de leurs parcelles.

Prochaines dates : 8 et 10 décembre à Lambesc.

Contact : Laetitia Martin, tél. 04 42 23 86 67.

Mail : la.martin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Pour un projet d'entreprise cohérent, efficace et réalisable

Dans le cadre du projet Responsabilité Sociétale des entreprises Légumières (RESOL), en partenariat avec Légumes de France, un dispositif allie journée collective et accompagnements personnalisés sur les exploitations maraîchères. RESOL propose une nouvelle approche de l'entreprise par la mise en place d'une démarche stratégique visant à pérenniser l'activité de l'exploitation et à répondre aux enjeux futurs.

Prochaines dates : deux demi-journées d'accompagnement individuel sur votre exploitation à partir du 7 octobre et une journée collective le 26 novembre à Lambesc.

Contact : Hélène Chéret, tél. 04 42 23 86 55 (le matin uniquement).

Mail : h.cheret@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Conditionnalité et Aides PAC 2010 - Productions Végétales et Elevage

La réglementation européenne en matière d'aides de la PAC a évolué après le compromis du 20 novembre 2008. Face à la nouvelle répartition de l'enveloppe française, les montants alloués aux agriculteurs sont modifiés. La Chambre d'agriculture met en place des formations, d'une journée et demie, pour que chaque agriculteur estime le montant de ses aides PAC. Calendrier sur demande.

Prochaines dates : entre le 6 octobre et le 18 novembre. Les formations sont organisées à Saint-Martin de Crau pour l'élevage, à Aix, Saint-Etienne du Grès ou Arles pour les grandes cultures.

Contact : Françoise Fénéon, tél. 04 42 23 86 53.

Mail : f.feneon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Formations informatiques

Atelier de formation à l'informatique

Initiation à la bureautique en se formant à une première prise en main de l'outil informatique.

Prochaines dates : 4 demi-journées sur le traitement de texte « Word », 4 demi-journées sur le tableur « Excel », entre le 5 et 30 novembre à Lambesc. Les modules de perfectionnement se dérouleront début 2010. Calendrier sur demande.

Créer et mettre en ligne son Blog

Proposer sur Internet sa production, y présenter ses activités, informer... C'est simple et ludique avec le Web Log ou Blog. Vous en comprendrez les finalités et apprendrez à en utiliser les outils de création.

Prochaines dates : 24 novembre et 1^{er} décembre à Lambesc.

Contact : Véronique Thomas, tél. 04 42 23 86 30.

Mail : v.thomas@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Si vous souhaitez recevoir la brochure des formations de la Chambre d'agriculture, vous pouvez nous écrire ou nous téléphoner au 04 42 23 86 22. Elle est par ailleurs accessible sur le site de la chambre d'agriculture : www.agri13.fr

Les organismes proposant des formations continues à destination des agriculteurs et des acteurs du monde rural



Le CFPPA de Valabre (Métiers Verts et Métiers de l'Animal)

■ Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole donnant la capacité agricole à l'installation, des formations courtes ou qualifiantes des salariés, demandeurs d'emploi, publics en insertion ou en réorientation professionnelle.

■ Organisme reconnu et habilité pour l'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprise dans les secteurs agricoles, ruraux ou péri-urbains.

■ Centre instructeur et référent pour l'accompagnement d'adultes au dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Contact : Gilles Floureau, tél. 04 42 58 46 41. Mail : gilles.floureau@educagri.fr



Le CFPPA du Merle

■ BPA Berger salarié transhumant : élevage ovin viande.

Public : adultes de 18 à 45 ans.

■ SIL Ouvrier Rural Polyvalent : technique de production.

Durée : 560 h en centre, 210 h en entreprise.

Contact : Michelle Jallet, tél. 04 90 17 01 55. Mail : michelle.jallet@supagro.infra.fr



Les Maisons Familiales Rurales des Bouches-du-Rhône

■ Enseignement initial par alternance de la 4^e au Bac Pro ou au BTS.

■ Formations continues (dont le CCTAR donnant la capacité agricole à l'installation).

Contact : Fédération départementale des MFR, tél. 04 90 53 43 31.

Web : www.mfr-13.com



Delta Sud Formation

Delta Sud Formation est une association paritaire pour le développement de la formation continue, de la formation pour l'insertion, le reclassement et l'emploi en agriculture.

Contact : Elaine Demarle, tél. 04 90 92 17 68 ou 04 90 92 50 27.

Mail : delta.sud.formation@wanadoo.fr

FDSEA

La FDSEA, dont la section des agricultrices propose, tout au long de l'année, des formations avec des programmes représentatifs des évolutions technico-économiques et sociétales.

Contact : Martine Bouyssie, tél. 04 42 99 08 10. Mail : m.bouyssie@fdsea13.fr

Jeunes Agriculteurs (JA)

Formations de fin d'année : maîtriser le foncier sur l'exploitation agricole, maîtriser le financement de son exploitation.

Contact : Manon Pereira, tél. 04 42 99 08 10. Mail : pii13@wanadoo.fr

CIVAM OLÉICOLE des Bouches-du-Rhône - FD CIVAM 13

Le CIVAM propose des formations ouvertes à tous : fertilisation, ravageurs et maladies de l'olivier, mouche de l'olive, taille de l'olivier, itinéraire technique.

Contact : Nathalie Serra-Tosio, tél. 04 90 78 96 70. Mail : civam13@wanadoo.fr

Les organismes de financement de la formation professionnelle et le Service de Remplacement



VIVEA : le Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Les formations sont financées grâce à la contribution que vous réglez en même temps que vos cotisations MSA. Vous pouvez contacter VIVEA pour un projet de formation individuelle. Tél. 04 37 65 14 05.



FAFSEA

FAFSEA collecte les cotisations des entreprises de son champ de compétences pour financer la formation professionnelle des salariés. Tél. 04 90 14 33 00.

Service de Remplacement des Agriculteurs des Bouches-du-Rhône (SERAB)

Le SERAB permet aux chefs d'exploitations, conjoints et aides familiaux de bénéficier de tarifs préférentiels pour se faire remplacer sur l'exploitation, pendant leur temps de formation, afin de minimiser les conséquences de leur absence. Tél. 04 42 96 15 89. Mail : sra13@free.fr

Edito

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez approfondir ou diversifier vos connaissances ? Vous voulez vous reconverter dans une carrière agricole ou dans le cadre de votre profession d'agriculteur ? La formation sera pour vous un véritable outil d'évolution !

L'agriculture est un monde en perpétuelle mutation : adaptation constante aux normes européennes, mondialisation des marchés, modernisation des techniques de production... Au fil des décennies, les métiers liés à l'agriculture se sont peu à peu complexifiés. L'exploitant est devenu un véritable chef d'entreprise ! Aussi pour aider les professionnels à s'adapter à ces évolutions, la Chambre d'agriculture met l'accent, depuis de nombreuses années, sur la formation pédagogique et professionnelle en partenariat avec les organismes dispensateurs de formations. De l'initiation à l'outil informatique ou au logiciel « Mes P@rcelles » en passant par une formation sur la PAC, la Chambre d'agriculture met un point d'honneur à informer et aider les agriculteurs en leur apportant les outils nécessaires à leur développement.

Fort de la diversité de ses filières agricoles, le département des Bouches-du-Rhône offre aux jeunes générations de nombreuses perspectives d'installation et d'avenir. Les jeunes ont très bien saisi l'enjeu de la formation et se tournent majoritairement vers davantage de qualifications. Devant cet engouement, l'enseignement agricole a diversifié son panel, offrant ainsi des formations adaptées à tous les niveaux. Et parce que l'avenir de notre agriculture est corrélé à la nouvelle génération et à sa capacité à s'installer dans le métier, la Chambre d'agriculture développe, depuis des années, une collaboration étroite avec l'ensemble des organismes dispensateurs, publics ou privés. C'est ainsi qu'ensemble nous parvenons à adapter et à proposer des formations adéquates, et porteuses de développement.

André BOULARD

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône